ASSEMBLÉE DE FONTAINEBLEAU.

LE 21 AOUT 1560.

Le chancelier remonstra, par une longue déduction, l'estat des affaires du royaume, lesquelles il a comparé à une dangereuse maladie : dict, estre aisé de guérir le mal, pourveu qu'on sceust la cause et la racine. L'on voyt les estats troublés et corrompuz, la religion divisée en opinions, la noblesse malcontente, le peuple appovri et grandement refroidy du zelle et bonne volonté qu'ils souloit porter à son prince et à ses ministres.

Si la source et racine de tant de calamitez se pouvoit descovrir, le remède seroit aisé. Parquoy c'est en cela qu'il fault travailler; et pour raison de quoy, il a pleu au roy faire ceste assemblée, légitimement composée de tous les estats du royaume, hormis le tiers-estat, qui n'y est nullement nécessaire, parce que le but et la fin où le roy tendoit, n'étoit qu'au soulagement et repos d'iceluy (1).

¹ De Thou rend compte de cette harangue à peu pres

Après le chancelier, parlèrent le duc de Guise et le cardinal de Lorraine: le premier, pour rendre compte de la situation de l'armée, dont il avait à la fois l'administration et le commandement; le second, de l'état des finances, dont il avait la direction.

On avait remis, dans cette première séance, à chacun des membres de l'assemblée, un bulletin d'ordre du jour pour déterminer son travail;

dans les mêmes termes, t. III, liv. xxv, p. 535. « Le chan-« celier, dit-il, se servit, en termes prolixes, de la compa-« raison d'un médecin qui avoit à gouverner un homme ac-« cablé d'une maladie dont la cause lui étoit inconnue, et « dit plusieurs choses sur la désolation et la foiblesse du « royaume, sur la noblesse, sur les magistrats, et sur la cor-« ruption qui s'étoit glissée dans tous les ordres de l'état.

« Il ajouta que les esprits étoient indisposez contre le roi « et ses principaux ministres, sans que la cause de cette alié-« nation générale fût connue, et qu'on pût par conséquent « y apporter de remède; la plupart peu satisfaits du présent « et alarmés de l'avenir, quelques-uns par des motifs de « religion, et un plus grand nombre par des vues d'ambi-« tion, avoient suscité des troubles.

« Qu'ainsi il falloit tâcher de connoître l'origine du mal, « pour y apporter les remèdes convenables; et qu'enfin le « roi n'avoit rien plus à cœur que d'apprendre de ceux qui « étoient présents comment il pourroit soulager son peuple, « conserver à chaque ordre ses prérogatives, et maintenir « son autorité. » mais cette précaution, imaginée moins dans l'intérêt de l'état que dans l'intérêt des Guises, fut inutile.

On voulait surtout éluder la convocation des états-généraux; mais tous les efforts et toute l'éloquence du cardinal de Lorraine échouèreut sur ce point (1).

Les discours de Monluc, de Marillac, de Morvilliers et de Coligny, triomphèrent de tous les obstacles, et l'Hospital n'eut pas besoin d'appuyer, par son courage et ses talents, ces trois orateurs. Les édits qu'il proposa furent adoptés, et la convocation des états-généraux et du concile national décidée.

Cette assemblée n'était en effet qu'un conseil de notables pris exclusivement dans les ordres de la noblesse et du clergé, et néanmoins l'éner-

⁽¹⁾ Il fut décidé, le 26 août, « que les estats-généraux se « tiendroient à Meaux le dixième décembre, et qu'en atten- « dant, on convoqueroit ceulx de chaque province pour « dresser leurs cahiers et choisir ceux qu'elles y vouldroient « députer; que les évesques s'assembleroient le dixième de « janvier, là partout où le roy se trouveroit, pour envoyer « de là au concile général, ou pour délibérer sur la convo- « cation d'ung national, au défault du général; cependant « qu'il ne seroit plus procédé par voie de justice contre les « religionnaires, sinon contre ceulx qui s'éleveroient en « armes. » (Mezeray, t. II, liv. LIX, p. 787.)

gie et la sagesse de ses décisions alarmèrent le parti des Guises et la cour de Rome; et la crainte d'un concile national en France, détermina enfin le pape à ouvrir un concile général à Bologne, et ensuite à Trente. (Voyez, ci-dessus, Essai sur la vie et les ouvrages de l'Hospital, p. 90 et suivantes.)